



Mouvement ESSAIM

Action 10

Printemps 2005

essaim2003@videotron.ca



Bulletin destiné aux ministres et aux députés

Volume 2, numéro 7

La solution facile

585 000 salariés en 2003 = plusieurs entités

210 938 prestataires en 2003 = une entité

Aux retraités, vous répondez : « **Regroupez-vous afin qu'un seul parle en votre nom.** »

Répondriez-vous la même chose aux salariés de la CSQ, de la CSN, de la FTQ, ... et des syndicats ?

Aux centrales et aux syndicats, vous reconnaissez à chacun une entité propre, des méthodes différentes et des points communs. Des besoins et des demandes différentes ne semblent pas vous créer de problème.

Des nouvelles du Mouvement
Juin 2005

Manifestation symbolique 7 juin 2005

« *Nous savons que nous avons payé pour la pleine indexation des rentes de retraite.* »

Et vous !

Que faites-vous de **notre plan de redressement** présenté dans le **Volume 2 numéro 4** ? Allez-vous y réfléchir durant l'été ?

Rappel

Demande d'une commission parlementaire sur le projet de loi 391 de l'ADQ

Le projet de loi 391 de l'ADQ vise à donner aux retraités des voix qui comptent réellement sur les comités de retraite et de gestion de nos caisses de retraite.

Les retraités du Mouvement ESSAIM espèrent que ce projet de loi aboutira à une **commission parlementaire** permettant à tous les groupes de retraités de s'exprimer sur leur représentation à tous les comités décisionnels des régimes de retraite.

Petits ou grands syndicats sont considérés et acceptés avec leurs caractéristiques spécifiques.

Pour les groupes de retraités, vous ne voulez qu'une seule voix, une seule demande et une seule façon de procéder. En fait, **vous voulez la solution facile.**

Mais savez-vous qu'en 2000, lors de la loi 131, un seul retraité a été entendu pour défendre les retraités. Nous avons alors perdu la partie des 3,3 milliards de dollars qui nous revenait en toute justice. **Une voix faible et insuffisante !** Nous, nous le savons !

Et, pour couronner le tout, vous envisagez de nommer les mêmes retraités qui gravitaient autour du dossier à cette époque aux comités décisionnels des régimes de retraite. Nous ne sommes pas aveugles à ce point !

Arlette Bouchard, Porte-parole pour le Mouvement ESSAIM

Mouvement ESSAIM, Arlette Bouchard, 1750 Des Grands Coteaux, St-Mathieu-de-Beloil, J3G 2C9
Tél. (450) 467-7060 Courriel : essaim2003@videotron.ca

Est-ce toute la considération que vous avez envers les retraités ?

La CARRA, notre gestionnaire, nous reconnaît au moins 6 générations différentes :

- | | |
|------------------------------|-------------------------------------|
| - les moins de 60 ans | Chacune de ces générations |
| - 60-64 ans | a sa façon de penser, |
| - 65-69 ans | a ses besoins |
| - 70-74 ans | et porte un regard différent |
| - 75-79 ans | sur les vingt ans à venir. |
| - 80 ans et plus | |

Vos actuaires prennent aussi en considération **les jeunes retraités** qui vivront plus longtemps, **les femmes** qui vivent plus vieilles que **les hommes**, **les autres bénéficiaires (conjoints survivants et orphelins)**.

Jusqu'à **25-30 ans de différence** entre la plus jeune génération et la génération la plus âgée. Presque **4 fois plus de femmes** touchées par l'indexation partielle que d'hommes et **3 000 \$ de moins de rentes pour les femmes**.

La CARRA gère également les fonds de **14 groupes différents**, dont votre groupe, les députés.

Et vous demandez toujours une seule voix pour les retraités ! Êtes-vous sérieux ?

Quand cet argument est insuffisant, vous nous parlez des **grandes associations de retraités sclérosées dans leur structure**. Leur plus grande activité ces temps-ci est de se chercher une identité et de réfléchir à une mission « philosophique ». Et pourtant, ce sont elles que vous consultez pour choisir nos représentants ! Ce n'est pas dangereux qu'ils demandent trop, **la majorité des années de service de leurs porte-parole sont pleinement indexées**.

Si ces porte-parole avaient tous **18 ans à IPC – 3 %** et des années rachetées, leur vision de la situation serait différente. S'ils avaient 60 ans aujourd'hui, ils s'inquiéteraient de ce que sera leur vie dans 20 ans. S'ils comprenaient qu'ils ont payé pour la pleine indexation des rentes de retraite, ils passeraient de la philosophie à l'action.

Où se situe la grandeur d'une association ? Dans le nombre de retraités qu'elle représente ou dans son dynamisme à défendre ses membres ?

Sur 3 jours de congrès, **une plage de 15 minutes** prévue **dans l'ordre du jour** pour faire des propositions sur 15 sujets différents, dont celui de l'indexation. Est-ce que cela signifie quelque chose pour vous ? Et vous nous dites : « *Vous n'êtes même pas capables de convaincre vos pairs.* » C'est sûrement parce que vous n'êtes pas au courant de la situation.

Pis, la grande question, **ça va coûter combien tout ça ?** Avez-vous des chiffres ?

Les actuaires prennent 23 mois pour produire une évaluation actuarielle. Avez-vous une idée du salaire d'un actuaire pendant deux ans ? Vous suggérez aux retraités d'engager ces mêmes actuaires pour évaluer les coûts de leurs demandes alors qu'ils luttent, à leurs frais, pour réclamer justice et dénoncer la pauvreté. **Êtes-vous réalistes ou vous moquez-vous de nous?**

En attendant, ce sont les retraités qui paient la note.

Nous espérons que ces éléments de réflexion vous amèneront à comprendre notre situation.